



Déclaration préalable à la CAPD du 31 août 2017

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Pour cette rentrée, que nous souhaitons la meilleure possible dans nos écoles publiques, je ne ferai pas ma déclaration en chantant mais je me contenterai de la lire, c'est mieux pour tout le monde !

En ce qui concerne cette première rentrée en fanfare de M. Blanquer, au Se-UNSA nous avons quelques notes discordantes avec la partition de notre chef d'orchestre ministériel qui prône l'improvisation et la réorganisation en urgence.

La première et vive inquiétude concerne l'annonce, faite à la presse, de la suppression des contrats aidés. Un sujet aussi important aurait mérité un autre traitement...

Le ministère se veut rassurant sur l'impact limité dans l'Éducation nationale mais, au SE-Unsa, nous sommes moins confiants.

Les emplois aidés dans la vie des écoles et des établissements c'est :

- d'abord l'accompagnement des élèves en situation de handicap
- l'assistance administrative aux directeurs d'école
- les emplois aidés des collectivités qui interviennent sur le scolaire et le périscolaire.

Les besoins n'ont pas baissé, loin de là, c'est pourquoi nous sommes inquiets. Pour le SE-Unsa, l'accompagnement des élèves en situation de handicap est une priorité et nous serons très vigilants avec nos collègues directeurs d'école. Pour l'aide administrative, le ministre compte sur les collectivités territoriales pour la financer. Nous doutons que les collectivités auront les moyens d'abonder ou de créer ce genre de postes.

Pour le SE-Unsa, la diminution des contrats aidés ne peut pas balayer ces grandes missions qui correspondent à des besoins réels.

Nous souhaiterions connaître les modalités d'application de ces directives au niveau de notre département et les répercussions qu'elles vont engendrer dans nos écoles et nos établissements.

Cette rentrée n'avait pas besoin de cette difficulté supplémentaire, elle était déjà bien perturbée par le

changement de rythmes fait dans l'urgence...

L'une des conséquences de ces modifications d'horaires est qu'il a été bien difficile pour vos services d'organiser les temps partiels et nous en avons pleinement conscience.

De nombreuses situations restent en suspens, et nous en aborderons quelques-unes aujourd'hui par le biais des recours que nos collègues ont envoyés.

Nous dénonçons la non possibilité pour nos collègues directeurs d'avoir le droit au travail à temps partiel, droit qu'ils ont eu pendant de nombreuses années. Nous vous demandons de revenir sur cette décision fort injuste.

D'autres ont eu cette chance mais pas aux quotités souhaitées, cela va avoir un réel impact sur l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle parfois bien difficile à trouver pour nos collègues. L'intérêt du service n'est-il pas d'avoir des collègues dans la meilleure situation possible ? Cette remarque vaut aussi pour certains de nos collègues qui ont eu une nomination difficile et aussi pour nos collègues stagiaires prévenus tardivement.

Pour toutes ces raisons et aussi parce que nous connaissons les difficultés de notre département en terme de moyens humains, nous ne comprenons pas que plus d'exécutions n'aient été possibles. Certains ont pu se faire et nous nous en félicitons, mais est-ce en nombre suffisant ? Nous les avons découverts dans les documents transmis la semaine dernière ou alors en ayant les collègues concernés au téléphone.

Nous continuons à dénoncer cette opacité totale pour un sujet aussi important pour lequel nous renouvelons notre demande d'être réellement présents en tant que représentants du personnel. Cette gestion est à notre sens anormale, c'est une singularité dont se passeraient notre département et notre Académie.

Pour le SE-Unsa, cette rentrée 2017 se fait sous tension, une tension avant tout politique créée par le ministre lui-même qui se montre hyper-communicant et multiplie les annonces, lance des polémiques et clive.

A notre sens, l'Éducation a besoin de sérénité et de continuité pas d'un amorçage de conflit idéologique sur l'École afin de pouvoir ensuite œuvrer à un changement de cap encore plus radical.

Les Évaluations CP sont une autre mesure mise en place dans l'urgence alors que l'urgence n'est pas là. Nous pouvons, à la limite, comprendre l'objectif d'établir une photo de ce que les élèves maîtrisent ou non à l'entrée au CP mais cela ne dira rien du pourquoi ils ne le maîtrisent pas et ne fournira aucune piste de remédiation.

Les enseignants n'ont pas besoin de ces évaluations nationales pour repérer les besoins de leurs élèves.

Pour le SE-Unsa, l'installation d'une norme nationale fait craindre la mise en place d'un caporalisme pédagogique. Il est hors de question de déposséder les enseignants de leur expertise et de leur pouvoir d'action pour trouver les vraies réponses aux vrais élèves qu'ils ont dans leurs classes.

L'outil national ne fait aucun sens : 4 x 20 minutes en français et 3 x10 minutes en maths avec comme outils du papier et un crayon. Ce document n'est pas adapté aux jeunes élèves de CP (10 exercices différents sur la première page), un seul exercice par compétence évaluée. Un élève qui donne la bonne réponse à la seule question posée pour évaluer une compétence la maîtrise-t-il ? S'il donne une mauvaise réponse à cette question, doit-il être considéré en difficulté ?

Pour le SE-Unsa, il est choquant de poser le diagnostic « élèves en difficulté » dès l'entrée au CP.

Depuis la mise en place des cycles, on a essayé de dédramatiser l'année de CP auprès des familles, de laisser le temps aux élèves de s'installer et d'entrer dans les apprentissages. Nous ne sommes pas à l'abri de constater des effets contreproductifs si les résultats bruts de ces évaluations étaient livrés aux familles.

Il y a eu beaucoup d'annonces depuis l'arrivée de M. Blanquer au ministère. Certaines sont porteuses de sens pour notre système éducatif, d'autres sont avant tout des marqueurs politiques de son projet éducatif personnel.

Pour le SE-Unsa, on ne forme pas les élèves d'aujourd'hui pour la société de demain avec l'École d'avant-hier... Avec « Lire, écrire, compter et respecter autrui » à l'École primaire on voit l'École avec un filtre sépia quand on a besoin de préparer l'avenir !

Si on rétablit l'École d'autrefois dans le monde complexe et accéléré d'aujourd'hui, c'est toujours le milieu social qui fera la différence. Ce seront toujours les mêmes qui vont perdre : les plus fragiles.

Du côté des enseignants, de premières remontées aux déclarations du ministre montrent que l'agacement gagne. Deux sujets pourraient cristalliser l'agacement et le transformer en colère : le caporalisme pédagogique et l'annulation des mesures de carrières prévues dans le PPCR.

Le ministre ne cesse de parler de confiance... Mais il cultive la méfiance voire la défiance.

LE SE-Unsa attend du ministre qu'il substitue les déclarations de confiance par des preuves de confiance, par la reconnaissance du professionnalisme en ne dénigrant pas leur travail accompli jusqu'ici. Il faut, pour le SE-Unsa, qu'il arrête de citer l'exemplarité des établissements privés et rappelle le travail continu d'innovation des collègues de l'enseignement public.

Le SE-Unsa restera fidèle à sa feuille de route pour construire une École durable qui donne les moyens aux élèves, à tous les élèves, de réussir, en regardant les réalités de notre système éducatif en face et en discutant pieds à pieds tous les dossiers qui s'ouvriront.

Sur tous ces sujets de la rentrée, on peut comprendre que l'urgence ait été un frein à la concertation et que le ministère se soit contenté de nous donner de l'information. Si ça devait se transformer en méthode de travail, cela deviendrait très compliqué...